

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 30

Artikel: A la foire coloniale
Autor: Ave.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de sérénité à l'esprit. Ils découvrirent qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes, on y laisse tous les sentiments bas et terrestres et qu'en s'approchant des demeures éthérées l'âme semble acquérir quelque chose de leur infinité pureté.

Ces voyages, effectués en plaine inspiraient de leur côté aux piétons des esquisses de tableaux enchantés : « En m'écartant des côtes, écrivait l'un d'eux, j'admire les rives charmantes et riches du pays de Vaud, ses villes nombreuses, ses coteaux verdoyants et parés de toutes parts ; sa terre, partout cultivée et féconde, offrant au laboureur, au pâtre, au vigneron le fruit assuré et légitime de leurs labeurs. »

Nous arrêtons ici ces quelques réflexions sur les voyages à pied devenus à la mode vers les années 1860 à 70 pour nous occuper spécialement de l'un d'eux :

C'était entre Cully et Vevey, près du château de Gleyrolles qui est assis sur un roc, au bord du lac et dépolillé aujourd'hui de ses tours.

L'automne répandait sur la terre son charme de douceur et de paix ; seules les clochettes des troupeaux se faisaient entendre et troublaient le silence de la campagne éclairée par les derniers rayons du soleil. Le châtelain de Gleyrolles aperçut de sa demeure un voyageur qui se reposait sous un noyer : chose étonnante pour le propriétaire des lieux, ce voyageur écrivait avec rapidité, puis raturait, effaçait... et écrivait encore.

Enfin, ne pouvant résister à sa curiosité, M. de Gleyrolles s'approcha de l'étranger qui, levant les yeux lui dit :

— Ah ! qu'il fait beau dans cette contrée ! vous avez de bien belles vignes, monsieur, et le vin doit en être très bon !

— En effet ! mais pour juger de la bonté d'un vin, il faudrait le goûter ! Seriez-vous disposé à entrer à la cave ?

— Volontiers ! j'ai beaucoup marché et je suis réellement altéré !

Il descendait dans le sanctuaire sacré à tous les vrais Vaudois ; le voyageur s'émerveille du nombre et de la grosseur des tonnes : il goûte et trouve le vin excellent ; puis il dit à son hôte :

— Monsieur, les voyageurs aiment à conserver le souvenir des bons moments de leurs journées ; à qui, je vous prie, suis-je redévable de cet aimable accueil ?

— Monsieur, je suis le banneret de Gleyrolles. Et vous qui avez l'air si bon enfant, oserais-je vous demander votre nom ?

— Mon nom ! il ne vous dira pas grand'chose ! je m'appelle Rousseau.

— Rousseau ?... Monsieur Jean-Jacques ? Oh ! excusez-moi de vous avoir reçu ainsi !... Monsieur Jean-Jacques ?... et moi qui vous donnais du nouveau !

Aussitôt le propriétaire met en perce un tonneau des bonnes années : il se fait apporter une solide collation et là, dans les terrestres parvis des bons Vaudois, le châtelain et le philosophe boivent, trinquent, comparent les plus anciens produits avec l'ardeur usitée en cas semblable.

Et plus tard, en rappelant le souvenir de cette partie de cave, le banneret de Gleyrolles disait :

— Oh ! voilà ! quand il reprit le chemin de Vevey, il était bien un peu gai, M. Rousseau, et chantait de tout son cœur ses couplets du « Devin du Village » !

C. R.

A LA FOIRE COLONIALE

 Ils sont venus trois du Gros de Vaud pour visiter cette Foire coloniale qui diffère, paraît-il, de la foire villageoise, même de celles d'automne ou de décembre.

Or, il viennent d'entrer au village africain, et, du coup, nous sentons que les noirs ne sont plus que de pâles prétextes, si l'on ose dire ; le véritable spectacle, ce sera nos sympathiques compatriotes qui le donneront ; c'est de là que jaillira *le mot*. Et l'on voudrait les faire suivre de près... non point par les agents de M. Jaquillard, mais par un autre genre de détectives : un Louis Monnet. Hélas ! il faut nous contenter d'une phrase surprise au vol.

Les Peaux noires se sont réfugiées dans les huttes, et il pleuvigne.

Un des Vaudois tend un peu le cou, avance la tête et guigne dans la hutte d'un jeune chef Toula :

— Vous êtes à la chotte là-dedans ! lui dit-il, dit-il.

Et l'autre de répondre un *oui* convaincu, sorti de ses yeux rieurs autant que de ses dents blanches.

— Où avez-vous appris le français ?

Le nègre pense qu'on lui demande où il ira se montrer après l'exposition. Il répond :

— A Berne.

— A Berne ! ! !... que me dites-vous là !... c'est pas possible !

Et les trois s'éloignent.

Je suis resté perplexe : Ce nègre, son ignorance du parler vaudois est-elle feinte ? Après tout, ils ont eu tant de nos missionnaires cantonaux dans cette Afrique ! Peut-être auront-ils laissé aux noirs leur religion ancestrale et leur auront-ils donné le goût des gandoises du Pays de Vaud ! Avec son *Berne*, le noir a-t-il fait allusion aux temps de *Levus* Excellences ? A-t-il laissé voir qu'il savait à quoi s'en tenir à propos du français fédéral ? N'a-t-il rien voulu dire ? Mystère ! Réponse divine et obscure du noir Python !

Mais à la vue des négresses se livrant au milieu d'une cacophonie infecte à des contorsions vraiment dénudées d'art, notre Vaudois a repris son bon sens et a jugé d'un mot :

« Le Paul, quand il est parti pour Cery, était moins fou que ça. »

Là-dessus, nos trois allèrent voir des charrues.

Allons ! allons ! blancs ou même noirs : tout ne prend pas avec de vieux Vaudois !

Ave.

Coincidence. — Un Lausannois, qui habite la banlieue, rentrait chez lui un peu tard dans la soirée. Traversant un petit bois, il est soudain arrêté par un individu, qui se campe, menaçant, devant lui :

— La bourse ou la vie !

Le Lausannois, très calme :

— J'allais justement vous la demander.

La précaution inutile. — Une demoiselle vêtue d'une élégante robe de couleur claire est assise sur un banc d'une de nos promenades. Elle est absorbée dans la lecture de quelque roman d'amour.

Un ouvrier, en grande blouse blanche, maculée de vernis, s'approche, sa casquette dans une main, un carré de carton dans l'autre. Il s'incline et, très poliment :

— Pardon, mademoiselle auriez-vous l'obligeance de vous lever une seconde.

La demoiselle, vexée et séchement :

— Me lever ! Et pourquoi donc ?

— C'est que je voudrais fixer au banc cet écrivain. Et sur l'écrivain, on lisait : **Attention à la peinture !**

CES BONS « DOMESTIQUES »

En abord, le mot : s'il vous plaît, ne le prononcez plus ; gardez-vous même de celui de serviteur, à moins que, et cela sera toujours permis, tant qu'il y aura encore un brin de politesse dans le monde, vous ne le dites à quelqu'un à qui vous rendez spontanément un petit service : Serviteur, Monsieur. Cela n'engage à rien, cela ne se paie pas, cela se donne. Maintenant, si vous voulez un domestique, soyez-le de vous-même, et tout ira bien, je vous assure.

Je viens de lire dans *Conferencia* les propos que M. André Lichtenberger a tenus à l'Université des Annales sur ce sujet « Nous et les domestiques ». Quelles pages savoureuses, quelle jolie ironie, quelle actualité ! Mais plutôt que de résumer ce qu'il a dit, je crois pouvoir me contenter de faire lire ici des extraits d'une pièce en vers qu'il reproduit de son confrère Jean Bastia, mémorialiste des *Caguetis hebdomadaires*.

La scène se passe à Paris, ce bon Paris qui a toujours bons dos et qui, volontiers, prend sur lui tous les péchés d'Israël, histoire de se montrer plus mauvais qu'il n'est. C'est bien le cas de dire qu'il ne faut pas confondre Parisien avec Pharisien.

Done, il s'agit d'un pauvre homme qui paraît devant ses juges, et qui leur raconte son

histoire avec des accents d'une sincérité exemplaire. Hélas, oui, il a tué. Pourquoi ? Voici : Sa femme était sans bonne, et n'en trouvait pas.

« *En vain passions-nous des réclames
Dans tous les grands journaux ; nous pro-
mettons en vain
Gages exorbitants, et cinéma, et vin,
Permission de recevoir à la cuisine,
Tous les lundis, les bonnes des maisons voi-
sines...* »

*En vain, allâmes-nous jusqu'à leur proposer
Notre chambre, notre lit en noyer frisé ;
Même ma femme dit à l'une de ces filles :
« Je vous apporterai (son offre était gentille)
Le chocolat au lit le matin » ...Vainement...*

Une autre veut voir les papiers des membres de la famille, les certificats que les bonnes donnent en quittant la maison, autrement « Rien à faire ».

De guerre lasse, on s'installe à l'hôtel. La chambre est vraiment convenable.

*Au mur, une pancarte informait que l'on sonne
Un coup pour le garçon qui viendrait en personne,
Deux coups pour la soubrette au galant tablier...*

Mais va te faire fiche. La sonnette sonne, une fois, deux fois, trois fois, quatre fois...

Aucun garçon ne vient à mon appartement.

Essayons la femme de chambre. Même effort... inutile.

*J'appelai, cette fois, monsieur le sommelier
Et j'avais sans succès épousé le programme.
Ce coup-là, je sentis qu'il allait naître un
Idrame.*

*Je resonne le sommelier : il ne vient pas...
Je le reresonne...*

Rien, rien, rien... Alors le pauvre homme, ivre de fureur, s'en va sur le palier :

*Et du cinquième étage au pied de l'escalier
Je balançai le vase de nuit, puis la table
De nuit suivit... ça fit un bruit épouvantable!
Je pris l'armoire à glace et lui fis suivre
l'aussi,
Au cœur de l'escalier, ce chemin raccourci...»*

Cette fois, les « domestiques » prennent le pas gymnastique :

*Ils disent en montant : « C'est un fou !
C'est un fou !
Je tire mon browning... Il a juste six coups.
La pancarte dit : « Un pour le garçon... » Il
l'tombe*

*« Deux coups pour la femme de chambre... »
Je la plombe.*

*« Trois pour le sommelier... » Pan, pan, pan,
let voici...»*

Et si vous m'envoyez à l'échafaud, merci! »

Lecteurs, nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Courage !

J. Nel.

ORAISON FUNÈBRE

 N sait que l'ancien bateau *l'Helvétie*, qui naviguait sur le lac de Neuchâtel, est arrivé au terme de sa carrière. Voici, sur ce vieux serviteur, quelques détails intéressants empruntés au *Courrier de Fribourg*, dans une correspondance de la P. S. M.

« C'est le 27 juillet 1858 qu'il fut mis à l'eau sous le nom de « Gaspard Escher », nom du fondateur de la fabrique Escher, Wyss et Cie, à Zurich, d'où il est sorti. Le 31 août de la même année, il sortait du port de Neuchâtel tout enguirlandé : il fit le tour du lac et alla jusqu'à Yverdon.

Le « Gaspard Escher » changea d'état-civil en 1913. Il fut débaptisé et prit nom « Helvétie », car le bateau qui s'appelait « Helvétie » jusqu'à cette époque était devenu inutilisable, et par esprit patriotique, on ne pouvait pas abandonner ce nom, ce qui est très compréhensible.

Donc, l'« Helvétie » mesurait 41 mètres de